

GRANDE
MAISON
PETIT
TERRAIN

#2

APPEL
À
IDÉES

Appel à propositions architecturales

organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados
28 rue Jean Eudes - 14000 CAEN - 02 31 15 59 60 - www.caue14.fr

PRÉSENTATION

Quel défi ?

L'appel à idées "**GRANDE MAISON, PETIT TERRAIN**", vous invite à répondre à des enjeux à la fois contemporains et récurrents : la réduction de la consommation des espaces et la métropolisation. Ces phénomènes aboutissent à une densification croissante des zones urbaines et rurales, et à l'existence de terrains de plus en plus atypiques. Il s'agit ici de se projeter vers un urbanisme durable, maintenant l'équilibre entre parcelles naturelles ou agricoles et terrain à bâtir, et de respecter ainsi les objectifs fixés par la loi. Confrontés à cette question, particuliers, élus et professionnels, se voient obligés d'y apporter des réponses ingénieuses en matière d'innovation architecturale.

Le but de cet appel à idées est de penser l'habitat dans une densification croissante. Comment construire un logement contemporain, spacieux et généreux sur des parcelles de plus en plus exiguës ?

Nous vous proposons dans cette logique de porter une attention toute particulière à l'implantation pertinente de la maison, son intégration paysagère, la qualité et la générosité des espaces, ainsi que leur agencement fonctionnel et l'intimité du cadre de vie. En peu de mots travailler la proximité sans la promiscuité.

Trois sites sont proposés aux candidats : une parcelle libre dans centre bourg ancien, une division parcellaire, et une petite parcelle de lotissement.

Pour qui ?

Avec le label "**Les défis du CAUE 14**", le CAUE du Calvados lance son deuxième appel à idées, ouvert à un large panel de candidats, étudiants en architecture, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, architectes d'intérieur, designers... Les participants pourront se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences (5 personnes maximum). Chacune des candidatures devra impérativement intégrer un architecte ou un étudiant en architecture en son sein.

Le CAUE du Calvados met de nouveau au défi les candidats ! Vous vous inscrivez mais vous ne savez pas sur quel site vous travaillerez ! Chaque candidat ou équipe se verra attribuer un secteur de manière aléatoire et équilibrée. Un même candidat ou une même équipe peut s'inscrire à plusieurs secteurs.

Quand ?

Les candidats doivent télécharger le bulletin d'inscription et le retourner complété **avant le 31 octobre 2018** par voie postale (28 rue Jean Eudes 14000 CAEN) ou par voie dématérialisée (concours@caue14.fr).

Les organisateurs de l'appel à idées enverront les éléments de travail par mail aux candidats à partir du **7 novembre 2018**, à l'adresse renseignée dans le champ des coordonnées.

La réception des éléments de projet (texte de présentation, documents graphiques...) devra se faire **avant le 7 janvier 2019**.

Le jury de professionnels se réunira le **1^{er} février 2019** pour sélectionner les lauréats des trois sites.

Quelle distinction ?

Chaque site fera l'objet d'un prix. Trois lauréats seront désignés par le jury. Chaque lauréat se verra remettre **un prix d'une valeur de 3000 euros**. Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions.

Des supports visant à valoriser vos réponses seront produits par le CAUE du Calvados, selon le même principe que pour le premier appel à idées l'an dernier.

Pour toute question éventuelle, contactez le CAUE 14 par téléphone au 02 31 15 59 60 ou par mail à l'adresse concours@caue14.fr